



LIGUE NATIONALE DE VOLLEY

17 rue Georges Clemenceau - 94600 CHOISY LE ROI
T 01 48 84 35 00 - F 01 48 90 76 68 - lnv@volleypro.fr

WWW.LNV.FR

PROCES-VERBAL DE COMITE DIRECTEUR N°3

Réunion du vendredi 2 avril 2010

En instance d'approbation

Présents : Mme DELOUTRE, MM. ALORO, CHENOUN, RETIF, GRIGUER, MINSSSEN, BELY, DELOUTRE, FRANCILLETTE, HAEZEBROUCK, LOUIS, SAMBO, MONIER, GLAIVE, THIBOUT, MONIER, RACHARD, AMSELLEM, REEB et FOUSSARD.

Excusés : MM. JOSSERAND, DUHAGON, MARCHISIO, ROUGEYRON et GONELLE

Assistent : Mlle ABERGEL et M. SCHMITT

1 – Intervention du Président de la LNV

M. ALORO remercie les membres de leur présence et souhaite au nom du comité directeur un prompt rétablissement à M. MARCHISIO qui a des soucis de santé.

1.1 Ajaccio

M. ALORO rappelle que le PV n°5 du Bureau avait laissé jusqu'au 15 mai 2010 au club d'Ajaccio pour mettre sa salle en conformité. A défaut, la décision de la FFVB (reléguer le club en Nationale 2), s'appliquera. La LNV sera vigilante quant à ce dossier et va interroger le club pour savoir où il en est. Le comité directeur vote à l'unanimité la mise en application des mesures prises lors du Bureau n°5 dans l'hypothèse où le dossier n'aurait pas avancé.

1.2 Courriers envoyés

M. ALORO a adressé un courrier à l'ensemble des arbitres et des présidents de clubs pour leur demander de garder leur calme et de préserver l'image du volley-ball sur la fin du championnat. Il a en effet constaté que des incidents se multipliaient et insiste pour que la convivialité reste la caractéristique du volley-ball.

1.3 Affaire Tourcoing

M. ALORO informe le comité directeur que le Bureau a décidé de saisir la commission de discipline. Il fait lecture du PV n°8 du Bureau et rappelle les faits qui ont motivé cette décision : Suite à la décision prise par la commission sportive de la LNV sur une réclamation posée par le club de Tourcoing, des spectateurs mécontents de la décision prise (rejet de la réclamation) ont affiché dans la salle des banderoles sur lesquelles était inscrit « LNV =

Mafia ? ». Un tract a également été distribué au public. Le président du club était présent et n'est pas intervenu pour faire retirer cette banderole. Les membres du comité directeur s'accordent pour dire que cette attitude est inadmissible et valident à la majorité (5 abstentions) le PV de Bureau n°8.

1.5 Erreà

M. ALORO fait état d'un accord en cours de signature avec la société Erreà pour une durée de 4 ans. Cet accord comprend de la dotation pour les compétitions (Open Féminin, Coupes de France) et pour les membres du comité directeur. Il a également vendu le billboard des 12 rencontres télévisées sur Sport + à cette société.

1.6 Télévision

M. ALORO a rencontré Bruno POULAIN de Sport + qui est prêt à se réengager pour 2 saisons sur les mêmes conditions qu'actuellement. Il devrait rencontrer prochainement les représentants d'Eurosport et d'Orange. Suite à son rendez-vous avec M. POULAIN, il lui a adressé un courrier lui demandant plus de matchs et une participation financière pour l'acquisition des droits du championnat. Il est en attente de réponse et pense qu'il n'en n'aura pas. Bruno POULAIN lui avait dit qu'un protocole d'accord pourrait éventuellement être signé.

1.7 Réunions des clubs

Les réunions des divisions de Ligue A féminine et de Ligue B masculine se sont bien passées, à l'image de celle de la Ligue A masculine. Les présidents de clubs présents ont tous salué l'initiative et les débats ont été fructueux. Ce moment d'échange a permis d'avancer sur un certain nombre de sujet.

1.8 Coupes de France

M. ALORO souhaite féliciter le personnel de la LNV, et particulièrement Morgane LE GALL pour l'organisation de la Coupe de France féminine. Alors que la FFVB et la LIFVB avaient programmé une journée de championnat sur ce week-end, cette finale a accueilli environ 2000 personnes. Le spectacle et l'ambiance furent de qualité. M. REEB, souhaite, en tant que Président du club de Mulhouse également remercier la LNV pour cette organisation et saluer les supporters des 2 clubs qui ont été remarquables.

Mlle ABERGEL précise que les retombées directes du partenariat avec la LFP n'ont pas engendré un grand nombre de places vendues mais elle précise que MaChaineSport a connu une audience record pour le volley. Par ailleurs, le film diffusé sur le grand écran du stade ainsi que la distribution des flyers, ont eu un effet extrêmement positif sur la notoriété générale du volley-ball féminin. Ce type d'opération pourrait être renouvelé.

1.9 Départ de Mme PY

Le comité directeur remercie Mme PY pour ses années de travail au service du volley-ball professionnel et souhaite la bienvenue à sa remplaçante, Jamila HAMDANE.

2 – Intervention du Président de la FFVB

M. DELOUTRE souhaite à son tour féliciter la LNV pour l'organisation de la Coupe de France et se félicite de la mise en application pratique et concrète de la mutualisation des ressources entre la FFVB et la LNV.

Il fait un point sur la situation financière de la FFVB et informe les membres du comité directeur qu'il a mis en place une procédure d'alerte depuis 4 semaines. Il rappelle qu'il avait déclenché un audit interne qui a mis en avant un déficit d'un million d'Euros environ. Un plan a été mis en place pour permettre à la FFVB de se remettre à niveau sur 4 ans. Toutefois, la situation relative à la trésorerie est plus inquiétante. En l'état actuel des choses, il est possible que la FFVB se retrouve en état de dépôt de bilan dans un mois. Il souhaite éviter cette situation car techniquement, la FFVB devrait pouvoir s'en sortir. M. DELOUTRE a lancé un appel aux ligues régionales (elles doivent 417 K€ et seulement 6 sont à jour de leurs dettes financières vis-à-vis de la FFVB). Des contacts avec des partenaires privés sont en cours et laissent espérer quelques ressources supplémentaires. Le Ministère a affirmé que la convention d'objectif sera reconduite. Il ne souhaite pas mettre la FFVB sous tutelle mais refuse que la convention d'objectif serve à payer le déficit. Le Ministère a toutefois alloué une avance sur subvention. Le CNOSF a été également alerté. Par le biais d'un président de Fédération, il a mis à disposition de la FFVB un conciliateur financier (économie de coût : 40 K€). De plus, le CNOSF cautionnera tout emprunt de la FFVB si nécessaire. Politiquement, le contexte est compliqué. M. DELOUTRE demandera la démission de son équipe pour pouvoir recomposer un conseil des sages pour les 2 années à venir. Il remercie également la LNV de son soutien journalier en cette période difficile. Il précise également que l'opération de Ligue Mondiale à la Réunion ne coûte rien à la FFVB. Les membres de la FFVB et de la LNV qui souhaitent venir bénéficieront des tarifs négociés par la FFVB mais devront payer leur voyage.

M. AMSELLEM demande si le dépôt de bilan envisagé sera fait à l'initiative de la FFVB ou si elle attendra qu'il soit demandé par un créancier.

M. DELOUTRE lui répond qu'il va tout faire pour l'éviter et que si dépôt de bilan il y a, ce sera à l'initiative de la FFVB. Il précise que 9 créanciers sur 10 ont accepté le moratoire proposé par la FFVB. Il informe les membres du comité directeur qu'il vient d'avoir un retour de Generali dans le cadre des négociations du contrat d'assurance et qu'il a négocié une économie de 170 K€ dans le cadre des primes d'assurance. Afin d'être tout à fait transparent, il détaille la part du déficit qui s'est creusé pendant son mandat. Les dépenses non prévues concernent essentiellement le secteur féminin – organisation d'un tournoi de qualification au championnat d'Europe qui a coûté 204 K€ et qui n'avait pas été prévu dans le budget, tout comme les engagements pris avec MaChaîneSport (à hauteur de 85 K€). Au total, le budget a été dépassé de 304 K€ depuis son arrivée.

M. GLAIVE souhaite rappeler que depuis 1994, la situation politique de la FFVB n'est pas stable : Présidents qui ne terminent pas leur mandat, et pour ceux qui l'ont terminé, menaces chaque année d'être destitué, instabilité financière avec alternance de déficit et de remise à zéro. Il pense qu'il existe un réel problème de mentalité au sein de la famille du volley-ball pour laquelle les mots « solidarité » et « développement collectif » ne sont que des concepts théoriques - il cite comme exemple les difficultés, souvent fréquentes, de synergie entre les ligues régionales et les clubs professionnels contrairement à ce qui se voit dans le handball. Le volley-ball français n'avancera, selon lui, que si tout le monde a la volonté de réussir, mais à condition, également, que chacun mette son ego dans sa poche.

3 – Adoption des procès-verbaux de Bureau

M. CHENOUN souhaite procéder à l'adoption des PV.

- PV de Bureau n°7 : Le PV est adopté à l'unanimité (dans la mesure où ce dernier tient compte des modifications apportées à l'Infos clubs et au statut du joueur).

- PV de Bureau n°8 : Le PV est adopté à la majorité (5 abstentions)

4 – Projet Politique

M. ALORO rappelle la philosophie du projet politique et de la motivation du changement effectué pour la saison prochaine. Le fait d'avoir 2 joueurs sur le terrain était difficilement contrôlable et suite aux différentes réunions faites avec les présidents de chaque division, le projet a pu évoluer. Un long débat amène le comité directeur à valider « l'Infos Club » tel qu'il est présenté en annexe 1.

5 – Sportive

5.1 Formules sportives

➤ Ligue A masculine

La formule sportive de la Ligue A masculine est inchangée - 26 journées aller / retour, des play-off à 8, en match « aller » chez le club le mieux classé, match « retour » chez le club le moins bien classé, et appui éventuel chez le club le mieux classé.

➤ Ligue B masculine

La formule sportive de la Ligue B masculine comprend une première phase de 26 journées en matchs Aller/Retour.

Le 1^{er} de cette phase monte en Ligue A masculine. Sont organisés des play-off entre les clubs classés de 2 à 5 pour déterminer la 2^{ème} montée en Ligue A masculine.

Les play-off se jouent en matchs « aller/retour », avec le match « aller » chez le club le moins bien classé, le match « retour » chez le club le mieux classé et le match d'appui éventuel chez le club le mieux classé.

Les présidents de Ligue B masculine ont décidé d'organiser des tournois régionaux de pré saison (nord et sud). Il existe déjà des candidats à l'organisation de ces derniers.

➤ Ligue A féminine

La formule de la saison prochaine reste inchangée. Le championnat débutera les 2 et 3 octobre par l'Open Generali et se terminera le 15 mai 2011.

5.2 Coupes de France

Il est prévu d'organiser, si cela est possible en terme de date un événement pouvant regrouper les ½ finales de la coupe de France masculine le vendredi, la finale de la coupe de France féminine le samedi et la finale de la coupe de France masculine le dimanche. La date retenue serait le 16 avril. Une réunion avec la commission sportive a lieu le 22 avril afin de travailler sur cette proposition. La philosophie retenue est celle de la protection des 8 1^{er} clubs de la saison précédente chez les masculins et des 4 clubs européens chez les féminines. Le projet final sera présenté lors du comité directeur du 27 mai pour adoption.

5.3 Tournoi de la Ligue

L'organisation du tournoi de la Ligue est confiée au club de Tours. Toutefois, ce dernier souhaite que la participation des clubs s'élève à 2000 €. Le comité directeur valide cette modification au cahier des charges.

6 – Modifications réglementaires

6.1 Statut du joueur

Le comité directeur valide les modifications réglementaires mentionnées dans l'annexe 2. Pour ce qui est du statut du joueur en formation, le comité directeur souhaite revoir celui-ci lors de sa prochaine réunion (le 27/05/10).

6.2 Règlement médical

Le règlement médical (annexe 3) est adopté par le comité directeur à l'unanimité. Les annexes prévues à ce règlement seront débattues lors de sa prochaine réunion.

7 – Paris Sportifs

Le comité directeur valide le document joint en annexe 4.

8 – Divers

M. AMSELLEM souhaite que toutes les divisions puissent accéder aux vidéos des autres divisions. Le comité directeur souhaite qu'il soit demandé à la société Sportstec si cela est techniquement possible sans que cela n'occasionne de gêne pour les entraîneurs. Si aucune contre indication technique n'apparaît, il accepte d'accéder à cette demande.

9 – Dates des prochaines réunions

Bureau : 22/04/10

Comité Directeur : 27/05/10

Assemblée Générale : les 19 et 20 novembre 2010